

COMITE SYNDICAL SEANCE DU LUNDI 18 MARS 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le 18 mars 2024 à 18 heures 30, le Comité syndical, légalement convoqué le 12 mars, s'est rassemblé au siège du Sigidurs, 1 rue des Tissonvilliers à Sarcelles, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GENIÈS, Président, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

DÉLIBÉRATION N° 24-27

Objet : Compte administratif 2023

Nombre de membres en exercice : 52

Etaient présents : (31)

CA ROISSY PAYS DE FRANCE

Mmes BIDEI, CAUMONT, DELPRAT, GAUTIER, JASZECK,
MM. BOCQUET, BOUCHE, DARAGON, GEBAUER, GENIÈS, JOURNAUX,
LECUYER (supplée M. DIDIER), MAQUIN, MELLA, MURRU, PINTO DA
COSTA, PY, VASCONCELOS, ZIGHA.

CA PLAINE VALLEE

Mmes HINGANT, MOSOLO, NANTHAVONG (supplée Mme MEGRET),
POTIER, TORDJMAN,
MM. BATTAGLIA, KOURDIAN (supplée M. SECNAZI), MAURAY, LAGIER,
TESSE.

CC CARNELLE PAYS DE FRANCE

MM. BARRUET (supplée M. GAUBOUR), FAUVIN.

Etaient absents excusés ayant donné procuration : (2)

CA ROISSY PAYS DE FRANCE

M. HADDAD (Pouvoir à M. GENIÈS).

CC CARNELLES PAYS DE FRANCE

M. DIARRA, (Pouvoir à Mme CAUMONT).

Etaient absents excusés : (19)

CA ROISSY PAYS DE FRANCE

Mmes DELMOTTE, MEKEDICHE, PROFITT-BAHIN,
MM. BONNET, DOMETZ, ETHODET NKAKE, GUEVEL, JARRY, LEROUX,
MALLARD, SERVIERES, THOREAU, VENNE, VERMEULEN, YALAP, ZINAOU.

CA PLAINE VALLEE

Mme SCALZOLARO
M. GOMES.

CC CARNELLE PAYS DE FRANCE

M. MANSOUX.

Etaient absents : (0)

Monsieur le Président expose :

Conformément aux articles L.1612-12 et L.2121-31 du code général des collectivités territoriales, l'arrêté des comptes du SIGIDURS, pour une année donnée, est constitué par l'adoption du compte administratif présenté par Monsieur le Président avant le 30 juin de l'année qui suit.

Les résultats pour l'année 2023 se présentent ainsi :

Section de fonctionnement :

- recettes de l'exercice	61 141 607,21 €
- dépenses de l'exercice	- 67 376 056,54 €
Déficit de fonctionnement au 31 décembre 2023	-6 234 449,33 €
Report de l'excédent 2022	18 121 839,66 €

Section d'investissement :

- recettes de l'exercice	455 259,40 €
- dépenses de l'exercice	- 7 280 168,91 €
Déficit d'investissement au 31 décembre 2023	-6 824 909,51 €
Report de l'excédent 2022	3 577 286,44 €

RESULTAT EXERCICE 2023	- 13 059 358,84 €
RESULTAT GLOBAL AU 31 DECEMBRE 2023	8 639 766,52 €

Restes à réaliser :

Pas de reste à réaliser en 2023

Le compte administratif résulte de l'exécution budgétaire présentée ci-dessous par service budgétaire, et pour les principaux postes de dépenses et de recettes.

Service CVE (Centre de Valorisation Énergétique)

- ▶ Frais de traitement des ordures ménagères :
 - 140 173 tonnes de déchets incinérés, pour un montant de 12 312 M€ ;
 - 6 693 tonnes d'ordures ménagères détournées, pour un montant de 1.423 M€ ;
 - 3 500 tonnes de REFIOM, pour un montant de 0.514 M€ ;
 - 2 209 tonnes de mâchefers, pour un montant de 0.861 M€.
- ▶ Autres dépenses de fonctionnement :
 - charges de personnel pour un montant de 0.258 M€ ;
 - intérêts de la dette pour un montant de 0.922 M€.

- ▶ Recettes de fonctionnement :
 - 4.377 M€ de recette issue de la vente d'énergie thermique ;
 - 0.822 M€ d'énergie électrique ;
 - 0.506 M€ de recette issue de l'incinération de déchets provenant de tiers extérieurs ;
 - 0.826 M€ de recette provenant de la vente de matériaux.
- ▶ Dépenses d'investissement :
 - travaux divers : 1.021 M€ ;
 - remboursement du capital pour un montant de 2.728 M€.
- ▶ Financement des travaux :
 - autofinancement total des travaux ;
 - aucun nouvel emprunt.

Service Centre de Tri

- ▶ Frais de traitement des collectes sélectives :
 - 22 986 tonnes d'emballages et verre traitées au centre de tri, pour un montant de 3.020 M€.
- ▶ Autres dépenses de fonctionnement :
 - charges de personnel pour un montant de 0.549 M€ ;
 - frais de communication pour un montant de 0.215 M€ correspondant aux animations en milieu scolaire et sur les foires et brocantes organisées sur le territoire.
- ▶ Recettes de fonctionnement :
 - un taux moyen de recyclage (TMR) estimé à 50 %, ayant conduit au versement d'un soutien total de 3.271 M€ ;
 - 2.401 M€ de recette issue de la vente des matériaux.
- ▶ Dépenses d'investissement :
 - Travaux divers : 0.010 M€.
- ▶ Modalités de financement des travaux :
 - autofinancement.

Service Déchèteries

- ▶ Exploitation des déchèteries et frais de traitement des déchets :
 - 52 749 tonnes de déchets accueillis sur le réseau des déchèteries et traités dans les filières du Syndicat, pour un montant de 8.426 M€ ;
 - coût des conventions passées avec le syndicat Tri-Or et le SMDO de 0.178 M€.
- ▶ Autres dépenses de fonctionnement :
 - charges de personnel pour un montant de 0.042 M€ ;
 - intérêts de la dette pour un montant de 0.045 M€.

- ▶ Recettes de fonctionnement :
 - 0.329 M€ de recettes issues de la vente des matériaux ;
 - 0.031 M€ de soutiens des éco-organismes ;
 - 0.105 M€ de recettes issues des conventions avec le syndicat EMERAUDE et le SMITOM NORD 77
- ▶ Dépenses d'investissement :
 - aménagements divers, pour un montant de 0.029 M€ ;
 - remboursement du capital de la dette pour un montant de 0.301 M€.
- ▶ Modalité de financement des travaux :
 - autofinancement.

Autres filières

- ▶ Frais de traitement :
 - 10 005 tonnes d'encombrants traités, pour un montant de 2.020 M€,
 - 15 704 tonnes de déchets végétaux traités, pour un montant de 0.676 M€.
- ▶ Autres dépenses de fonctionnement :
 - charges de personnel pour un montant de 0.007 M€.

Déchets des services techniques

- ▶ Frais de collecte et de traitement :
 - 8 046 tonnes d'encombrants collectés et traités, pour un montant de 1.602 M€,
 - 1 810 tonnes de déchets végétaux collectés et traités, pour un montant de 0.155 M€,
 - 1 525 tonnes d'ordures ménagères collectées et traitées, pour un montant de 0.024 M€,
 - 1 064 tonnes d'inertes collectés et traités, pour un montant de 0.077 M€,
 - 79 tonnes de pneus collectés et traités, pour un montant de 0.027 M€,
 - 31 tonnes de métaux collectés et traités, pour un montant de 0.028 M€,
 - 151 tonnes de DDS collectés et traités, pour un montant de 0.110 M€.

Collecte

- ▶ Dépenses de fonctionnement :
 - collecte en porte-à-porte pour un montant de 17.594 M€,
 - collecte en point d'apport volontaire pour un montant de 0.579 M€,
 - dotation et maintenance en régie des bacs et des bornes (hors acquisition) pour un montant de 1.016 M€,
 - locaux, matériel et véhicules pour un montant de 0.245 M€,
 - intérêts de la dette pour un montant de 0.068 M€.
- ▶ Dépenses d'investissement :
 - achat de bacs pour un montant de 1.085 M€,

- implantation de bornes aériennes et de bornes enterrées pour un montant de 0.428 M€,
- remboursement du capital de la dette pour un montant de 0.379 M€.

Prévention

► Dépenses de fonctionnement :

- Opérations broyage pour un montant de 0.001 M€,
- Opérations compostage et jardin pour un montant de 0.033 M€,
- Etudes pour un montant de 0.25 M€,
- Divers pour animations pour un montant de 0.009 M€,
- Charge de personnel pour un montant de 0.177 M€.

► Recettes de fonctionnement :

- Ventes de composteurs pour un montant de 0.011 M€,
- Subvention acquisition composteurs pour un montant de 0.038 M€.

Administration générale

► Dépenses de fonctionnement :

- entretien du bâtiment, des espaces verts et des véhicules pour un montant de 0.120 M€,
- téléphonie, maintenance informatique et affranchissement pour un montant de 0.205 M€,
- communication institutionnelle pour un montant de 0.041 M€ (vœux, rapport d'activités...),
- charges de personnel pour un montant de 1.465 M€.

► Investissements :

- véhicules, aménagement de bureaux, matériels et logiciels informatiques pour un montant de 0.309 M€.

Total compte administratif 2023

FONCT.	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	BP 2023
Recettes réelles	58 335 633	56 211 081	48 858 781	55 608 585	56 480 785	61 141 607,21	61 949 862
013 : Atténuation des charges	48 203	58 372	17 932	804 477	70 655	195 231	71 700
70 : Produits de services, du domaines et ventes diverses	11 326 084	8 854 756	7 046 312	9 949 115	9 888 497	11 474 047	13 258 043
74 : Dotations, subventions, participations	46 513 949	46 091 999	41 701 713	43 407 899	46 158 185	47 423 298	47 333 039
75 : Autres produits de gestion courante	3 047	1	2	10 805	1	2 049 031	1 287 080
77 : produits exceptionnelles	444 351	1 205 953	92 822	1 436 290	363 447	0	0
Dépenses réelles	45 665 484	53 300 375	43 622 721	49 440 270	52 830 710	67 376 056,54	70 688 439
011 : Charges à caractère générale	40 044 049	47 647 038	38 038 148	44 048 035	47 717 061	60 939 889	61 784 046
012 : Charges de personnel et frais assimilés	3 399 866	3 598 481	3 796 550	3 646 078	3 766 076	4 183 291	4 342 300
022 : Dépenses imprévues	0	0	0	0	0		
65 : Autres charges de gestion courante	159 333	190 198	186 451	213 691	227 217	334 074	1 328 060
66 : Charges financières	1 867 720	1 863 638	1 549 675	1 531 466	979 111	1 634 033	1 784 033
67 : Charges exceptionnelles	194 516	1 020	51 896	999	141 245	284 136	650 000
68 : Provisions pour risques et charges	0	0	0	0	0	633	800 000
Excédent de fonctionnement :	12 670 149	2 910 706	5 236 060	6 168 316	3 650 075	-6 234 449,33	
INVEST.							
Recettes réelles	1 591 736	1 297 027	632 602	804 724	1 045 554	455 259,40	1 065 195
10 : FCTVA	857 981	689 102	416 106	804 724	1 045 554	380 854	1 065 195
13 : Subventions d'investissements reçues	733 755	607 925	216 230	0	0	74 405	0
21 : Immobilisations corporelles			266	0	0		0
Dépenses réelles	9 118 261	6 115 765	7 810 004	9 539 034	5 975 193	7 280 168,91	13 201 412
16 : Emprunt et dettes assimilées	2 927 864	2 950 384	2 822 854	3 058 505	3 177 489	3 301 146	3 177 489
20 : immobilisations incorporelles	146 915	96 557	227 638	96 026	411 405	1 404 392	1 674 360
21 : Immobilisations corporelles	5 976 945	2 982 152	4 607 356	5 529 310	2 170 071	2 514 689	8 030 263
23 : Immobilisations en cours	66 537	86 672	152 156	855 193	216 228	59 943	319 300
Déficit d'invest :	-7 526 525	-4 818 738	-7 177 402	-8 734 310	-4 929 639	-6 824 909,51	
Fond de roulement en début d'exercice	24 250 434	29 394 058	27 486 026	25 544 685	22 978 690	21 699 125	
Résultat de l'exercice (fonct + invest)	5 143 624	-1 908 032	-1 941 342	-2 565 995	-1 279 565	-13 059 358,84	
Fond de roulement en fin d'exercice	29 394 058	27 486 026	25 544 685	22 978 690	21 699 125	8 639 766,52	

Après examen du rapport adressé aux membres du Comité syndical, dont les éléments sont repris dans la présente,

Le Président entendu et *le quorum étant atteint*, le Comité syndical, *à l'unanimité* :

- **APPROUVE** le compte administratif du Sigidurs pour l'exercice 2023, présentant les résultats détaillés supra, tel que présenté par Monsieur le Président et joint en annexe.

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois, à compter de son rendu exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi notamment au moyen de l'application informatique Télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.



Jean-Claude GENIÈS,
Président du Sigidurs



Daniel MELLA,
Secrétaire de séance

Accusé de réception en préfecture
095-259502086-20240318-D24-27-DE
Date de télétransmission : 27/03/2024
Date de réception préfecture : 27/03/2024